



JacoGym

Mairie-73000 JACOB BELLECOMBETTE

E - mail: jacogym73@gmail.com

Bulletin d'adhésion

Saison 2026 / 2027

Si première
année

PHOTO

ANCIEN ADHÉRENT ☐ (1)

NOUVEL ADHÉRENT ☐ (1)

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. (1)

Date d'inscription :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : **Date de naissance** :

E-mail (**bien lisible en MAJUSCULE**) :

(Indispensable et reste confidentiel) À défaut merci de nous fournir deux enveloppes timbrées

S'inscrit pour l'année 2026/2027 à : (1)

- | | | |
|--|---|--|
| • La GYMNASTIQUE
(Possibilité de choisir les 2 sites) | ☐ Gym (JACOB) ☐ Gym Douce (BIOLLAY) | ☐ 96,00 € |
| • Le PILATES au choix :
(1 seul choix possible) | ☐ Jeudi 10h/11h (Salle Chartreuse)
☐ Mercredi 20h/21h (Salle Revard) | } ☐ 106,00 € |
| • Le STRETCHING | ☐ Jeudi 20h/21h (Salle Chartreuse) | |

SOUS TOTAL :€

☐ Réduction de 10 € si plusieurs activités choisies..... :€

☐ Réduction de 20 € pour les étudiants sur présentation de la carte..... :€

TOTAL :€

- **Bulletin à retourner accompagné du règlement correspondant :**

- **Soit par chèque** libellé à l'ordre de **JACOGYM** (Possibilité de faire 2 ou 3 chèques si le montant total de cotisation est supérieur à 150 € : Les encaissements se feront les 10 des mois suivants).
- **Soit par virement bancaire** selon le RIB CRCA joint en faisant figurer votre nom ou sur le site de la Mairie.

- **Certificat médical** de non contre-indication (bien préciser pour quelle(s) activité(s)) ou bien **du talon** signé de l'auto-questionnaire de santé **UNIQUEMENT** (voir notice Certificat médical JACOGYM).

- **Photo d'identité** récente pour les nouveaux adhérents et pour ceux qui ne l'ont pas fournie précédemment (possibilité d'envoyer un fichier informatique à jacogym73@gmail.com).

☐ Je désire une attestation pour mon comité d'entreprise (1) (L'attestation sera envoyée à votre adresse mail. Si vous ne l'avez pas fournie, **merci de joindre une autre enveloppe timbrée.**)

Signature :

Fait à
Le

N.B. : **Dossier à remettre sous enveloppe non cachetée avec votre nom** : Aucun remboursement ne sera effectué.

(1) Cocher la (les) case(s) correspondante(s)

Assurance des accidents corporels des adhérents : Les licenciés de JacoGym bénéficient de la garantie indemnisation des dommages corporels de base souscrite auprès de la MAIF lorsqu'ils sont victimes d'un accident au cours des activités organisées.

Attention : Bien que reflétant la réalité, ce document ne présente pas de caractère contractuel.

● Garantie "Indemnisation des Dommages Corporels" Cette garantie de type "Individuelle Accident" permet aux assurés de bénéficier des prestations suivantes en cas de dommages corporels d'origine accidentelle. - Services d'aide à la personne : assistance à domicile - Remboursement : - Des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport pour soins restés à charge après intervention des organismes sociaux : - dont frais de lunettes - dont frais de rattrapage scolaire exposé après 15 jours consécutifs d'interruption - Des pertes de revenus effectives pendant la période d'incapacité résultant de l'accident - Des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines - Versement d'un capital contractuel : - En cas de blessures : - Jusqu'à 109 % - De 10 à 119 % - De 20 à 134 % - De 35 à 149 % - De 50 à 100 % : - sans tierce personne - avec tierce personne - En cas de décès : - Capital de base - Capitaux supplémentaires : - Conjoint - Enfant à charge ● Garantie "Dommages aux Biens personnels de l'assuré "Elle couvre les biens personnels de l'assuré (vêtements, bagages...) contre tout événement de caractère accidentel (y compris le vol) ● Garantie "Recours-Protection Juridique" - Elle permet d'exercer un recours amiable ou judiciaire en vue d'obtenir la réparation des - dommages subis par l'assuré et engageant la responsabilité d'un tiers ● Garantie "Assistance: "En cas d'événement, l'assuré bénéficie d'une garantie d'assistance offerte par MAI assistance. - Sont notamment pris en charge : - Les frais médicaux et d'hospitalisation engagés sur place - Le rapatriement des blessés et malades graves - Chacun peut adhérer à une assurance individuelle complémentaire, ASport+. - Renseignements auprès du Président, par mail (jacogym73@gmail.com).	- à concurrence de 700 € et dans la limite de 3 semaines - à concurrence de 1 400 € - à concurrence de 80 € - à concurrence de 16 € par jour dans la limite de 310 € - à concurrence de 16 € par jour dans la limite de 3 100 € - à concurrence des frais engagés et dans la limite de 7 700 € par victime 36 100 € x taux 37 700 € x taux 13 000 € x taux 16 000 € x taux 23 000 € x taux 46 000 € x taux 3 100 € 33 900 € 33 100 € - à concurrence de 600 € par personne (franchise : 150 €) - sans limitation de somme - à concurrence de 4 000 € (pour la métropole et les DOM) 80 000 € (pour les TOM et l'étranger)
--	--



Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

CR DES SAVOIE
COGNIN

23/05/2025

Tel: 0479446031

Fax:

Intitulé du Compte:

ASSOC. JACOGYM
MAIRIE DE JACOB
7 RUE DE LA MAIRIE
73000 JACOB BELLECOMBETTE

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18106	00810	84223685050	35

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1810 6008 1084 2236 8505 035

BIC (Bank Identification Code) AGRIFRPP881